

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 31

Artikel: Ça et là
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248103>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On introduit dans le réservoir à pétrole, suivant ses dimensions, deux ou trois boules de naphthaline ordinaire, et l'on ajoute toutes les semaines ou à des intervalles de temps que l'usage indiquera, une boule nouvelle.

L'odeur disparaît et de plus la flamme devient beaucoup plus belle; la naphthaline étant un carbure d'hydrogène très riche en carbone dont la formule est C¹⁰H⁸, d'après l'annuaire du bureau des longitudes, fournit du carbure solide qui donne à la flamme un pouvoir éclairant considérable.

L'addition de ce corps a donc un double avantage, l'augmentation du pouvoir lumineux, et surtout la suppression de la mauvaise odeur.

Nettoyage des lampes à pétrole. — On indique comme excellent l'emploi de la cendre de bois bien sèche dont on frotte les réservoirs et les becs au moyen d'un papier doux. Après cette opération il suffit d'essuyer avec un linge sec. C'est surtout les lampes de cuisine et les potagers à pétrole qui se nettoient facilement de cette façon, car la cendre absorbe tout le pétrole. En mettant de vieux gants on protège complètement les mains, attendu que toute l'opération se fait à sec. Ce procédé vaut infiniment mieux que celui de bouillanter ces objets avec du savon et de la soude, ce qui est bien plus compliqué et souvent désagrège l'enduit qui fixe le bec à la lampe.

Conservation du pétrole. — Le pétrole ne doit pas être mis dans des vases transparents et surtout ne pas être exposé aux rayons du soleil, car il se fait une décomposition qui nuit au pouvoir éclairant du pétrole. Les lampes contenant du pétrole devraient donc être toujours tenues à l'ombre.

Moyen d'empêcher les poules de s'envoler sans les déparer. — Tenant votre poule, comptez sur une des ailes écartées les huit premières plumes, puis coupez les six ou huit plumes suivantes, sans toucher non plus à celles qui viennent après.

De cette façon, on ne remarque pas que la poule manque de plumes, parce que les huit premières recouvrent le vide, et que le dessein de l'aile n'est pas interrompu.

LETTRE PATOISE

Monsieu le rédacteur,

Le *Pays di Duemoine* é l'aivu lai bontai de publiai mai lattre chu les dgindres et les belles mères. Eh bin ! i me permets d'écrire s'té ci que ravoite des âtres dgens. Ecoutai :

Ai y é trop bin longtemps qu'i seu de lai confrérie des prijous, et peu, i aivo quasi po végenne enne boinne véve fanne qu'étaït aiche bin de lai même confrérie. Naturellement nos étin q'man les fran-maissons, nos s'entendîn, nos se compregnîn. Totes les fois qu'i péssô devain sai majon, et qu'elle étai siétaie chu le bainc, i m'airrâtô, et i yi présento enne prijé de mon touba.

Enne fois elle me dit : « Vos ne saites pe, Vos, tiu a péssai devain tchie nos, hié lai vâ-prée ? — Non, qu'yi dié. — Eh bin moi, i vos l'veu dire. Vos ne lo deviserin djemai. Vos orai.

C'étaït enne belle daime; elle aivai enne belle robe de souë, in bé gros châle chu les épales, et in tchâipé ! Ai lai fayai vouere: elle eu

l'air de me saluai. I dié an lai Mayanne, notte bru, que n'étaït pe bin loin : Main tiu a ste belle daime que vin de péssai ? — Eh ! vos ne lai coignate pu ? C'â lai servante que nos aivîn l'annaie péssaie... Eh bin, chire, i seu chure qu'elle n'aivai piépe de tchemige. C'â le siècle di luxe en defeu. »

Eh bin, monsieu le rédacteur, moi i sôtin que c'â onquoi pé mitenain, et que vraiment nos sont dain le siècle di progrès et des lumières, main c'â q'man me diai in bon véve tiurie français. « C'â le diaïle que tin lai tchain-delle. » N'a t'é pe vrai ?

Aidjolats, Montaignons, Vadais, méfiai vos de ces dgens que le diaïle envie tchié vos, vos motrai lai tchaindelle.

Tot les véves dgens que iérain mai lattre vian dire q'man stu que n'ougeai dire fraintchement sai pensaie. Ai l'avaie pavou di tyran : ai l'écriai q'man çoci : « *Tos les ans ç.â P. P. P. touedje P ! touedje pu P !*

Méfiai vos, vos âtres les bouebes, ai pe les baichattes aïto !

In Aidjolat.

Çà et là

Les enfants-loups

Le *Cosmos*, dans un numéro du 23 juillet 1898, rend compte des résultats d'une enquête faite par sir Georges Archie Stockwell sur les enfants-loups dans l'Inde.

D'après les récits qu'il a réunis, il serait établi que, dans l'Hindoustan, on voit fréquemment des enfants, qui, élevés par des louves, vivent avec elles toute leur existence et prennent de leurs mœurs ce qui est compatible avec les caractères et les aptitudes physiques de l'espèce humaine. Ces enfants-loups adoptent, tous sans exception, un mode de locomotion aussi singulier qu'incommode : ils marchent à quatre pattes, mais en s'appuyant sur les coudes et les genoux, non sur les pieds et les mains.

L'intelligence de ces enfants est complètement atrophiée; ils deviennent semblables à des brutes, et il est difficile ensuite de les tirer de cet état de sauvagerie; ce serait peine perdue que de chercher à leur apprendre à parler; tout au plus les mieux doués arrivent-ils à comprendre quelques signes, sans toutefois manifester le moindre attachement pour les personnes qui les soignent.

On cite cependant plusieurs exceptions, entre autres le cas d'un enfant qui, capturé à quatre ans dans une tanière de loups, sauvage, ne connaissant d'autre langage que de sourds grognements et ne mangeant que de la viande crue, acquit ensuite assez d'instruction pour devenir gendarme.

La plupart préfèrent la compagnie des loups à celle des hommes qui, d'ailleurs, leur rendent amitié pour amitié. Témoin cet exemple rapporté par M. V. Ball, membre de la Société de géologie de l'Inde :

« Un des deux enfants auxquels j'ai rendu visite avait été capturé avec deux louveteaux. Il paraissait âgé d'une dizaine d'années. Quand on voulut le prendre, il se précipita sur son agresseur et lui fit de cruelles morsures. Il dégageait une odeur nauséabonde qui résista à tous les traitements. On eu beau le frictionner avec de la moutarde et lui donner une alimentation exclusivement végétale, rien n'y fit. Il dormait en plein air, au-dessous d'un arbre. Une nuit, deux loups vinrent le visiter : loin d'être effrayé de cette apparition, il posa sa main sur la tête de l'un d'eux; les loups, touchés de cette marque de confiance, se mirent

à jouer avec lui. Pour répondre à leurs avances, il les excitait à gambader en leur jetant des feuilles sèches et de petites branches. La nuit suivante, il vint trois loups, puis quatre la nuit d'après. Tous lui léchaient la face avec plaisir, comme ils l'eussent fait à un de leurs louveteaux. Plus tard, la mère de l'enfant le reconnut comme sien à une cicatrice qu'il portait au front et aux traces d'un abcès sur la joue. »

Reste à savoir comment les enfants-loups vont habiter les tanières des fauves. Dans nos pays, au temps où il y avait des loups, ceux-ci dévoraient les enfants dont ils pouvaient s'emparer. Après avoir parlé des hypothèses mises en avant, le *Cosmos* ajoute :

« Avouons qu'il faut, pour croire, une foi robuste. Les enfants-loups ne seraient-ils pas plus tôt des êtres disgraciés ou idiots, sur l'enfance desquels les parents auraient intérêt à faire courir des bruits mensongers ? »

* * *

Cordonnerie qui va bon train. — Un cordonnier viennois vient d'accomplir un tour de force qui mérite de demeurer dans les fastes de l'industrie.

A la suite d'un pari, il s'était engagé à avoir fini une paire de bottines vingt-quatre heures après la mort du veau qui devait fournir le cuir.

A la fin du jour fixé, l'animal fut abattu en présence de nombreux témoins et dépouillé de sa peau, qu'on envoya à une tannerie voisine.

Cette préparation, délicate et assez longue en général, était achevée peu après midi.

Le cordonnier s'emparait alors du cuir, le taillait, assemblait le haut, la claque, l'empeigne, les diverses parties, cousait la semelle, posait les talons, fendait les boutonnières, etc. Bref, la paire de bottines était complètement terminée vers 7 heures du soir, et le propriétaire du veau pouvait essayer, après dîner, des chaussures qui, le matin même, suivant son expression pittoresque, étaient encore vivantes.

L'enjeu, paraît-il, dépassait six cents florins.

* * *

Sait-on à quel modeste total s'élève la quantité de kilogrammes de vapeur reconnue nécessaire pour la production de l'éclairage et de la force motrice à l'Exposition de 1900 ?

A deux cent mille kilogrammes par heure, que sera chargée de produire la grande usine de l'avenue La Bourdonnais.

* * *

La plus grande ganache de l'empire

Un jour Napoléon, fort mécontent à la lecture d'une dépêche de Vienne, dit à Marie-Louise : — Votre père est une ganache. Marie-Louise, qui ignorait beaucoup de termes français, s'adressa au premier chambellan : — L'empereur dit quemon père est une ganache que vent dire cela ? A cette demande inattendue, le courtisan balbutia que cela voulait dire un homme sage, de poids, de bon conseil. A quelques jours de là, et la mémoire encore toute fraîche de sa nouvelle acquisition, Marie-Louise présidait le conseil de famille. Voyant la discussion plus animée qu'elle ne voulait, elle interpella pour y mettre fin, M. R... qui, à ses côtés, bayait tant soit peu aux corneilles. — C'est à vous à nous mettre d'accord dans cette occasion importante, lui dit-elle; vous serez notre oracle, car je vous tiens pour la plus grande ganache de l'empire.

* * *

Devant le tribunal

Voici un incident amusant qui est arrivé récemment à Copenhague.

Le juge d'un tribunal de cette ville venait de condamner un cycliste pour avoir fréquenté de ses roues profanes, un chemin défendu, conduisant à l'église de Lyngby de Copenhague.

— Puis-je vous demander, mon juge, dit le cycliste, en payant son amende de 4 couronnes, si le prince Waldémar et la princesse Marie ont le droit de passer en bicyclette sur ce chemin ?

Le juge n'était pas à son aise.

— Non, certainement ; mais est-ce votre première condamnation ?

— Oui, mon juge.

— En ce cas je puis vous pardonner et vous pouvez reprendre votre argent.

Le délinquant allait sortir lorsque le juge lui demanda : — Mais les avez-vous vus aller en bicyclette sur ce chemin ?

— Non, je ne sais même pas s'ils ont des vélos, fut la réponse et en ce disant, il laissa le juge à ses réflexions.

* * *

Les années des Papes

Léon XIII est le 238^e Pape.

Le Pape qui a régné le plus longtemps c'est Pie IX, qui est resté 31 ans sur la chaire de saint Pierre.

Le premier Pape, saint Pierre, n'a régné que 25 ans. Un Pape a régné 24 ans, trois 23 ans, deux 21 ans, trois 20 ans, quatre 18 ans, deux 17 ans, deux 16 ans, huit 15 ans, trois 14 ans, neuf 13 ans, neuf 12 ans, treize 11 ans, quatorze 10 ans, douze 9 ans, douze 8 ans, neuf 7 ans, douze 6 ans, seize 5 ans, dix-huit 4 ans, quinze 3 ans, vingt-six 2 ans, vingt-deux 1 an, quarante moins d'un an.

Cela fait une moyenne de 7 années pour chaque pontificat. Le tout en chiffres ronds.

* * *

Ce que coûtent les fonctionnaires à chaque contribuable est d'après une statistique communiquée au *Journal des Chambres de Commerce*, de plus de 24 francs en France, de près de 20 francs en Italie, de 15 francs en Prusse et en Belgique, de 14 francs en Autriche, de 11 en Hollande, de 10 dans la Grande-Bretagne et de 6 seulement aux Etats-Unis et en Suisse. Le nombre des fonctionnaires en France a été augmenté de 188.000 à 285.000, de 1846 à 1873. Il était, en 1896, de 400.000 en dehors de 130.000 fonctionnaires départementaux et communaux. Leurs appointements ont, de 1846 à 1896 augmenté de 245 à 516 millions de francs. Sur 400.000 fonctionnaires, 136.000 touchent moins de 1.000 francs par an. La distribution des places est devenue de plus en plus monnaie électorale, dit le journal.

* * *

Epithète bien trouvée.

Jusqu'à présent, les partisans de Dreyfus étaient qualifiés de « dreyfusistes » ou de « dreyfusards. »

M. Millevoe a trouvé pour Zola une epithète plus heureuse encore. Il l'a appelé : « Dreyfusard. »

Le mot a du succès, et il le mérite.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 29 du *Pays du Dimanche* :

108. CHARADE

Clé - ment (Clément).

109. LOGOGRIPE.

Clergé, léger, St-Léger, gerce, geler, clé.

110. MOTS EN SALIÈRE.

F
L
E
U
R

A P O T H I C A I R E
S O T T E E S C O T
T E R A I S

111. ÉNIGME.

Le point sur la lettre i dans le mot Dieu.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. 100 sous 6 au Noirmont ; Marguerite rêvant à la Tour à Porrentruy : Une Marie Rossée et blonde à Porrentruy au château du bord de l'eau ; Violette aimant trop le soleil à Porrentruy ; Faisant la cueillette des cerises au Hennebé à Boncourt ; Louise du clos et Marguerite des prés à Montignez.

116. ÉNIGME

En présidant à ma naissance,
Plus d'un illustre rejeton
Voulut du sceau de sa puissance
Eterniser en moi son nom.
Que de faits d'armes ! que de gloires !
Sous mon règne sont consignés !
Que de rois épris de victoires,
De lauriers se sont couronnés.
Grâce à mon lustre, à ma richesse,
Le gueux m'accueille avec respect
Et fait mille actes de bassesse
En s'affichant mon plat valet.
On me fait fête, on m'examine,
On rend hommage à ma valeur,
Et chacun devant moi s'incline,
Tend vite la main de grand cœur
Comme si j'étais un dieu laïc.
Je reçois un culte empressé,
Mais je passe toujours plus rare,
Gardant l'empreinte du passé.

Bons mots.

Chez le coiffeur.
— Comment monsieur
désire-t-il être coiffé ?
— En silence.

* * *

Mariés depuis un an :
— Voyons, Léontine, il y
a un cheveu sur le potage !
— Ingrat !... vous qui m'en
demandiez si gentiment une
mèche... autrefois !

* * *

Entre un candidat et un
paysan.

— J'dis pas non. Mais y
a vot'concurrent qui est déjà
venu, qui a dit que vous
étiez un propre à rien.

— Mon ami, si j'étais ve-
nu avant lui, je vous aurais
dit la même chose sur son
compte.

117. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent :

X X X X X	1° Lac suisse
X X X X X	2° Contraire de critique.
X X X X X	3° Contraire d'immoral.
X X X X X	4° Pierre précieuse.
X X X X X	5° Fils de Neptune.

118. CHARADE.

Mon premier est une conjonction.
Adjectif possessif mon second.
Mon tout peut être carré ou long.

119. MÉTAGRAMME.

Sur quatre pieds, je suis une arme meurtrière.
Chef changé, très utile à votre cuisinière.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi
soir, 9 août

Cote de l'argent

Du 27 juillet 1898

Argent fin en grenailles fr. 106 le kilo.

Publications officielles

Convocations d'assemblées

Charmoille-Asuel. — Assemblée paroissiale le 31 à 3 h. pour passer les comptes et fixer le taux des impositions.

Vicques. — Le 31 à 2 h. pour nommer l'adjoint, statuer sur une demande de subside *Develier.* — Le 31 à 2 h. pour passer les comptes, arrêter la cote de l'impôt, etc..

Glovelier. — Le 31 de 1 à 3 h. pour nommer les autorités communales ; immédiatement après, décider si l'on veut mettre une classe au concours.

Dampfreux. — Le 31 à 2 h. pour passer les comptes et arrêter le budget.

L'Editeur : Société typographique, Porrentruy.



Louis : « Dis, Jules, passe moi ton cigare pour allumer le mien. »

Jules : « A ton service, Louis. Tiens, allume. »

Henri : « Heureusement que le maître ne nous voit pas fumer, car il nous... »

Malheur ! le voilà qui vient ! cachons nos cigares. »

Louis et Jules : « Mais nous ne le voyons pas. Où se tient-il donc ? »